

Huîtres interdites à la consommation : la situation est «catastrophique» pour les producteurs, selon la filière

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 31 minutes



Le secteur craint d'importantes pertes, compte tenu des faibles ventes d'huîtres en cette fin d'année. *Bernard GIRARDIN / stock.adobe.com*

Les professionnels du secteur regrettent une «panique générale», alors que seulement 10% de la production est concernée.

L'interdiction temporaire, pour raisons sanitaires, de la commercialisation des huîtres provenant de quelques sites du littoral de l'ouest est «catastrophique» pour l'ensemble des producteurs car «*les gens n'achètent plus*», a déclaré dimanche Philippe Le Gal, le proutident de la fédération nationale de la conchyliculture. «*C'est catastrophique, c'est la panique générale, alors qu'on n'est même pas à 10% de zones contaminées en France*» par rapport à la totalité de la production nationale, a-t-il réagi.

Les zones de production dont la commercialisation est interdite depuis la fin de semaine sur décision préfectorale sont situées notamment dans le bassin d'Arcachon (Gironde) ainsi que sur deux secteurs très limités du Calvados et de la Manche. Prenant son propre exemple, Philippe Le Gal a expliqué : «*Mes huîtres étaient en vente dimanche matin sur quatre marchés, un dans le Lot, un en Corrèze et deux dans le Morbihan*» où il est installé. «*On n'a rien vendu du tout*»,

a-t-il déploré, estimant à «à peine 10%» les ventes réalisées pour une journée de Réveillon, alors que les fêtes de fin d'année sont habituellement une des principales périodes de consommation du coquillage.

Des investissements nécessaires

«Les gens n'achètent plus, on leur raconte tellement de bêtises, on leur fait peur», estime-t-il. «Le mal est fait, la confiance est rompue» avec les consommateurs, craint-il. «Les gens pensent que nos huîtres sont mauvaises, alors qu'elles sont bonnes, et que le problème vient des stations d'épuration et pas de notre production», dit-il. «Ces interdictions temporaires ne sont pas du tout liées au travail des conchyliculteurs. Elles sont liées à des virus, pas à la qualité des huîtres», a confirmé le secrétaire d'État à la mer, Hervé Berville, dans un entretien dimanche au quotidien *Ouest-France*.

Le miniprout met également en cause les systèmes d'assainissement : «l'enjeu numéro un est en effet l'investissement des collectivités locales dans les systèmes de traitement (des eaux usées). Nous allons faire des points avec les collectivités pour accélérer les investissements là où c'est nécessaire, car la conchyliculture est un secteur essentiel pour l'économie locale», souligne-t-il.

Le miniprout a également indiqué que des «aides complémentaires» seront examinées pour soutenir les producteurs quand le bilan des pertes de chiffre d'affaires aura été établi. «Notre but est de protéger les consommateurs, de rassurer les Français sur les autres huîtres, mais aussi de faire ce suivi», a ajouté Hervé Berville, évaluant à «375 le nombre de sites de production» d'huîtres en France.

La rédaction vous conseille

- [Après celles du bassin d'Arcachon, des huîtres du Calvados interdites à la commercialisation et à la consommation](#)
- [Saint-Jacques, œufs de saumon, bigorneaux... Par quoi remplacer les huîtres ?](#)
- [Huîtres interdites à Arcachon: les producteurs réclament 8 millions d'euros d'indemnisations](#)

Sujets

- économie
- Huîtres